

Université de Caen

UFR de Sciences

### Rapport sur la soutenance d'habilitation de Michel LÉglise

Le jury a apprécié la présentation orale du candidat, qui a fait avec beaucoup d'aisance un exposé clair, vivant et bien illustré, montrant ainsi de réelles qualités pédagogiques. Il a su répondre dans cet exposé aux remarques et aux questions que les rapporteurs avaient mises dans leurs rapports écrits.

Le jury a posé au candidat des questions variées et souvent difficiles, auxquelles le candidat a répondu de façon juste, montrant sa grande culture, et cet échange a été vif et stimulant.

Le jury tient aussi à souligner les efforts de compréhension en profondeur de la pratique architecturale dont le candidat a fait preuve tout au long de sa carrière alors qu'il avait une formation d'ingénieur. Il le félicite pour sa pratique de l'interdisciplinarité et pour la mise à disposition des étudiants et des praticiens de l'architecture de ses compétences en informatique et de ses dispositifs informatiques. Il salue son action fondatrice dans le domaine de l'informatique pour l'architecture, qui peut aussi être vue comme une action pionnière en informatique, avec sa vision de précurseur du rôle du sémiotique dans l'évolution de cette discipline.

Le jury félicite enfin Michel LÉglise pour avoir su créer et animer autour de lui un groupe de recherche qui a déjà produit de nombreuses communications et plusieurs thèses. En conséquence de quoi le jury lui décerne à l'unanimité le diplôme d'habilitation à diriger des recherches.

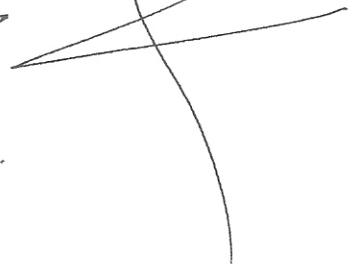
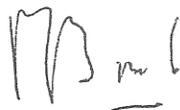
À Caen, le 19 décembre 2000

A. Nicolle

M. Borill

M. MIRAMOND

J.P. Peignebat



J.P. PENEAU

K. Zwick

